

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Band: 30 (1922)
Heft: 1

Artikel: L'église de Curtilles, près Lucens et sa restauration
Autor: Gilliard, Fréd.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-24385>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

* * *

La petite ville, on le voit, ne manquait pas de ressources ; elle ne craignait pas de les employer pour l'embellissement de son église.

Sur ce point, les préoccupations d'aujourd'hui rejoignent celles d'autrefois.

Les dynastes de Cossonay ne sont plus qu'un souvenir ; le comte de Savoie, leur successeur, est bien oublié ; les temps se sont succédé et bien des choses ont changé, mais les gens de Cossonay, aujourd'hui comme autrefois, sont prêts à tous les sacrifices pour l'entretien de leur antique église.

Charles GILLIARD.

L'ÉGLISE DE CURTILLES, PRÈS LUCENS ET SA RESTAURATION

(Avec illustrations.)

I.

L'histoire confère au village de Curtilles une origine très ancienne, et lui assigne un rôle important qu'il a depuis longtemps cessé de jouer. Mentionné au IX^{me} siècle à propos de deux synodes tenus par l'évêque Hartmann, il passe, dès le XI^{me} siècle, au rang de bourg et fait partie du domaine temporel des évêques de Lausanne. Plusieurs d'entre eux y ont marqué leur passage. Ce sont, après Hartmann, Bourcart d'Oltingen qui y construit une chapelle dédiée à Saint-Pierre, Landri de Durnes qui aime à y séjourner, Boniface et, beaucoup plus tard, Aymon de Montfaucon.

Curtilles a conservé de ses prérogatives du passé son titre de paroisse, et Lucens, la localité rivale et prospère, en dépend encore, au spirituel.

L'église paroissiale est toujours celle de Saint-Pierre, et nous avons lieu de croire qu'elle est bâtie sur l'emplacement de la première chapelle dédiée à ce saint, au XI^{me} siècle, par l'évêque Bourcart d'Oltingen. Les données historiques dont nous disposons ne nous permettent pas d'élucider ce premier point. Elles restent trop rares, trop imprécises pour nous guider dans l'étude des phases constructives de l'édifice qui nous est conservé. Nous procéderons donc, en nous basant sur le résultat des fouilles et de l'exploration archéologique, à l'analyse du plan que nous avons sous les yeux (fig. 1).

Nous remarquons, tout d'abord, que les substructions d'un édifice plus ancien ont pu être mises à jour, et que l'église actuelle en occupe exactement l'emplacement. Les fragments de mur retrouvés sous le chœur et sous la nef ont-ils fait partie d'une même construction ? Nous voyons, s'inscrivant très exactement dans le périmètre intérieur du chœur, parallèlement et symétriquement à son axe, des fondations qui dessinent un sanctuaire rectangulaire (plus étroit que le chœur actuel) avec les amorces d'une abside probablement rectangulaire aussi ¹. Sous la nef, à l'intérieur, à peu près parallèlement à la paroi nord, débordent d'anciennes fondations marquant un retour de maçonnerie à angle droit, vers le sud, dans le prolongement duquel subsiste, perpendiculairement à la paroi sud, un autre fragment de mur, moins large, qui se retourne à équerre vers l'ouest. Enfin, la présence des anciennes fondations a été constatée sous la paroi sud, elles s'arrêtent à peu près au point où un joint vertical (en F) marque un changement d'appareil dans la maçonnerie ².

¹ On n'a pas retrouvé de maçonneries indiquant le prolongement de cette abside au-delà du chevet de l'église.

² Voir rapport de M. Bertolini du 26 juillet 1912 (Archives des Monuments historiques).

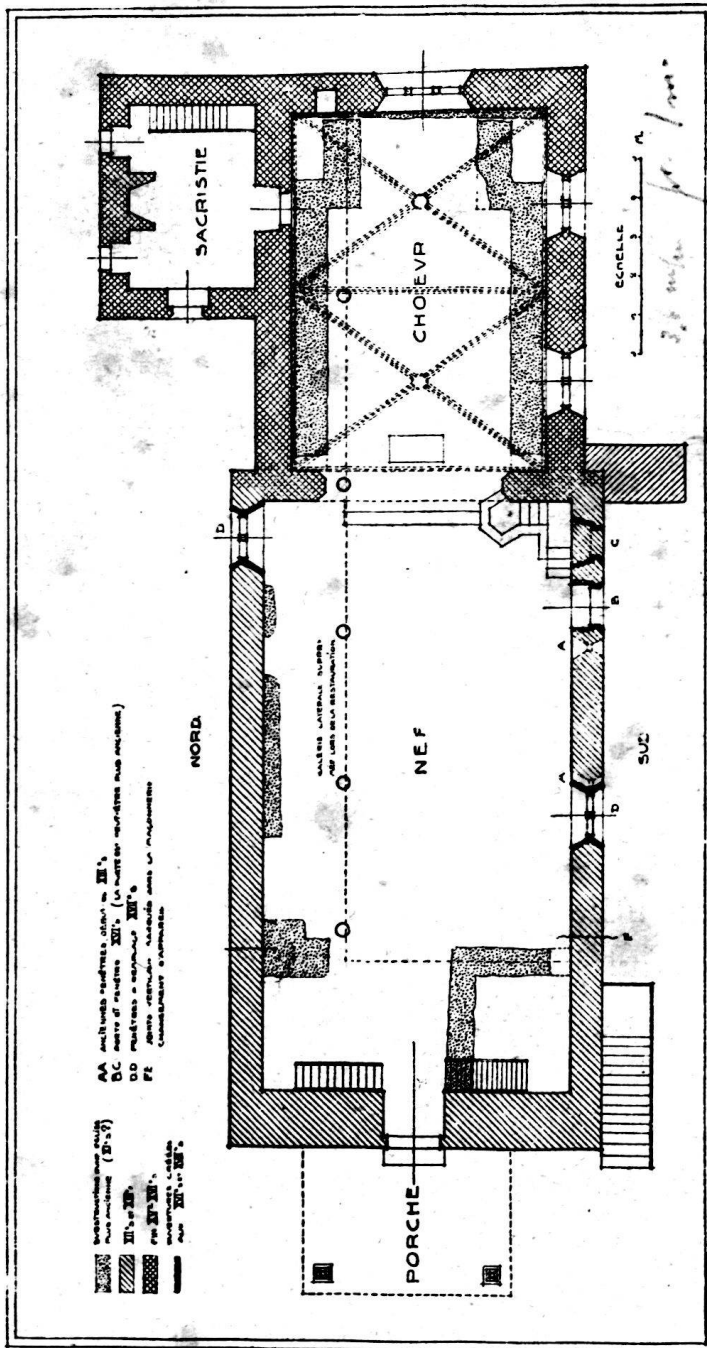
En essayant de dessiner le plan que semblent indiquer ces divers fragments, on peut y voir une nef moins allongée que l'actuelle, puis un chœur rectangulaire suivi d'une abside, disposition qui serait anormale dans une si petite église en supposant qu'elle ait été construite d'un seul jet. J'incline à croire que si quelque chose subsiste de la chapelle construite par Bourcart d'Oltingen, c'est dans la partie du plan retrouvée sous le chœur. Malheureusement les quelques tombes découvertes à cette place n'ont livré que des ossements et sont restées muettes pour nous. Bornons-nous donc à affirmer le fait que des constructions, dont nous ne déterminons pas exactement la forme et l'importance, ont précédé, sur le même emplacement consacré, l'église qui demeure. Nous allons l'examiner sous les différents aspects que les siècles lui ont laissés.

C'est un édifice allongé, composé d'une nef, couverte en charpente, suivie d'un chœur rectangulaire, sensiblement plus élevé et couvert d'une voûte sur croisées d'ogives à deux travées. Il y a deux constructions juxtaposées, d'origine et de caractère très différents. La nef est de beaucoup la plus ancienne et la plus instructive à considérer. Ce n'est pas son architecture qui nous donnera son âge, car elle est sans unité et si fruste qu'elle ne présente dans son gros œuvre aucune forme bien arrêtée, aucun élément caractéristique qui permettent de définir à coup sûr un style. Nous avons deux indices : l'appareil de la maçonnerie et deux étroites fenêtres trilobées, dans le haut de la paroi sud (en A sur le plan). Le dernier est seul probant. La présence dans l'appareil d'assises disposées en arêtes de poissons ne nous autorise pas à attribuer la maçonnerie au XI^{me} ou même au XII^{me} siècle. On a maçonné longtemps de cette façon dans les régions où s'utilisent les galets ¹.

¹ C. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, t. I, p. 11.

Nous avons, dans les petites fenêtres, un point de repère plus sûr. A l'extérieur, leur encadrement dont l'ébrasement se contourne, au sommet, en trois petits lobes formant

(Fig. 1). — PLAN DE L'ÉGLISE DE CURTILLES
avant restauration
(d'après les relevés de M. Bertolini)



Légende :

Pointillé : Substitutions d'une église plus ancienne (XI^me siècle ?).
 Hachures obliques : Début du XII^me siècle.
 Quadrillé : Fin XV^me-XVI^me siècle.
 Les ouvertures cernées de noir ont été créées aux XVI^me et XVII^me siècles.

coquille, est presque identique à celui des fenêtres que l'on voit à la tour inachevée de la cathédrale de Lausanne. A l'intérieur, l'embrasure en plein cintre, largement évasée, rappelle celle des fenêtres romanes, mais elle est d'une pro-

Handwritten notes:
 1:57
 1:75
 5x par 1m

portion plus élancée (fig. 3). L'encadrement et l'embrasure semblent bien être contemporains ¹.

La cathédrale de Lausanne devait être à peu près achevée en 1291 ², dans son gros œuvre tout au moins. Deux évêques bâtirent à Curtilles : Landri de Durnes et Saint-Boniface ³. Ont-ils entrepris, l'un ou l'autre, de transformer ou de reconstruire l'église ?

L'unique motif architectural caractéristique qui trahisse l'âge de la nef, ces deux pauvres fenêtres dont une seule est intacte, indique le début du XIII^{me} siècle plutôt que la fin du XII^{me}. Le piquage de l'enduit a fait apparaître dans les deux murs latéraux, à une distance de 4 m. environ de la façade principale, un joint vertical (en F sur le plan) au point où se terminent les anciennes fondations, à l'ouest. Il marque un changement dans l'appareil. On pourrait en déduire que la partie antérieure de la nef, la façade avec son clocher primitif à deux arcades, ont été ajoutées ou reconstruites. L'édifice a subi en tous cas un remaniement ⁴.

Je me suis arrêté peut-être un peu trop longtemps à ces détails notés en cours d'exploration. La plupart ne sont plus visibles. Il est utile d'en fixer le souvenir. Une circonstance fortuite peut, un jour, leur donner de l'importance et une signification plus nette.

Plusieurs siècles durant, semble-t-il, mal éclairée d'un seul côté par d'étroites baies, la nef garda son aspect initial. Le défaut de lumière dut être constaté lors d'une visite

¹ Nous avons à l'église d'Orny une fenêtre dont l'embrasure est romane et l'encadrement, introduit après coup, du XIV^{me} siècle.

² *Dictionnaire historique du canton de Vaud.*

³ Le premier est évêque de 1159 - 1177, le second de 1230 - 1239. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que les mêmes ouvriers aient travaillé à Lausanne et à Curtilles qui dépendait directement de l'évêché de Lausanne.

⁴ Rapport de M. A. Naef, du 10 juillet 1912 (A. M. H.).

d'église (1453 - 1454). L'ordre est donné d'élargir la fenêtre qui joute l'autel, du côté de l'épître, et d'en refaire les verrières¹. Cet ordre fut-il exécuté ? La fenêtre en question devait se trouver dans le chœur. Comment était le chœur à cette époque ? Était-ce celui de l'église primitive ou une construction nouvelle élevée sur ses fondations ; était-il voûté en berceau comme c'est si fréquent dans nos églises jusqu'au XIV^{me} siècle ? Subsisterait-il peut-être en partie dans la maçonnerie du chœur actuel ? Cette dernière supposition me paraît douteuse et les autres ne sauraient être ni confirmées, ni réfutées si l'histoire ne nous en fournit pas le moyen.

C'est aux XVI^{me} et XVII^{me} siècles que s'ouvrirent enfin de vraies fenêtres et que le jour entra dans la nef. Encore était-il insuffisant puisqu'il fallut percer de nouvelles baies lors de la restauration².

Arrêtons-nous aux deux fenêtres en tiers-point, à remplage, qui sont, l'une au milieu de la paroi sud, l'autre à l'extrémité de la paroi nord (en D sur le plan). Leur style ne nous paraît pas de bon aloi ; leur exécution brutale et maladroite ne dénote pas la naïveté d'une recherche, mais trahit plutôt l'hésitation d'une copie. Elles ne sont certainement pas l'œuvre de l'habile ouvrier du XVI^{me} siècle qui découpa avec tant d'aisance les remplages des grandes fenêtres du chœur.

Il existait, au moyen âge, un archaïsme traditionnel, particulièrement dans l'architecture religieuse. M. C. Enlart constate que, même en France, le style français, dit gothique,

¹ D'autres observations faites à l'occasion de cette visite ont trait à l'entretien de l'édifice qui devait laisser à désirer. (Archives cantonales.)

² Sous la galerie au Nord, et au-dessus du porche, à l'Ouest.

reste usité au XVII^{me} siècle¹, et, chez nous, l'art a été souvent en retard dans ses évolutions sur celui de la France. Il est démontré, d'autre part, que le XIX^{me} siècle n'a pas eu le monopole du pastiche. Romains et gothiques ont copié les romains, et ont été copiés à leur tour en pleine Renaissance. On y mettait seulement plus de désinvolture, de fantaisie personnelle et, disons-le, de franchise que de nos jours.

A Curtilles, nous remarquons dans le remplage d'une des deux fenêtres qui nous intéressent, celle du nord, un motif tout à fait inusité : une roue. Ce n'est pas une forme géométrique arbitraire : c'est une roue de char reproduite avec un grand souci d'exactitude. Ce motif ne peut pas avoir été introduit après coup : il fait corps avec le fenestrage, très banal au reste. Si nous passons maintenant à la sacristie, nous y trouverons, sculptée sur le dossier d'un banc, une roue de char toute semblable, accompagnée d'une date 1658. Ceux qui se sont arrêtés devant la façade peinte de l'imposante bâtisse qu'on appelle la Belle-Maison², à Lucens, auront pu noter que les clefs des arcs des deux grandes portes cochères sont ornées d'une roue sculptée. Les peintures qui décorent la façade de la Belle-Maison sont datées de 1647.

A cette époque la famille de Rue était éteinte³. Mais les baillis de Berne résidaient au Château de Lucens, et l'un d'eux, Vincent Wagner, personnage important, investi des plus hautes charges par Leurs Excellences, capitaine au ser-

¹ C. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, t. I, p. 97.

² Cette curieuse construction du XVII^{me} siècle, d'une belle composition architecturale, affirmant une noble aisance en ses amples proportions, nous offre un des meilleurs exemples de peinture décorative appliquée aux façades, dans notre canton. La décoration disparaît peu à peu avec l'enduit qui s'effrite. Elle mériterait qu'on la restaure discrètement et qu'on en prenne un relevé exact.

³ Le blason des sires de Rue portait une roue qui est restée dans les armoiries de la localité.

EGLISE DE CURTILLES

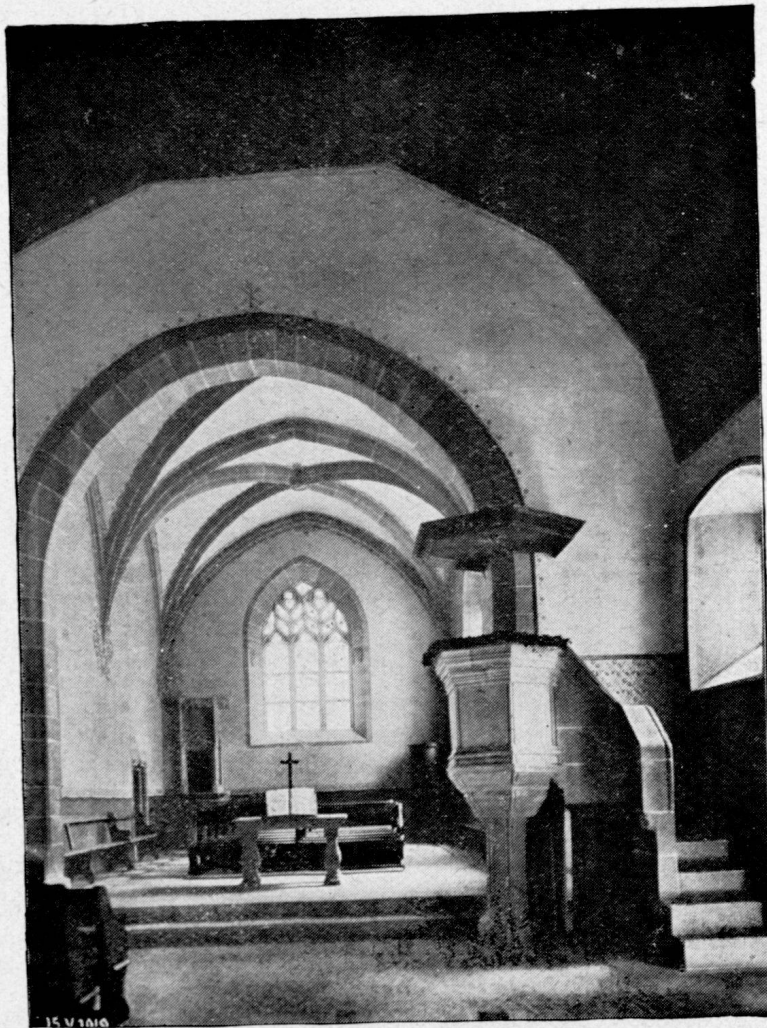


Fig. 2. — *Vue du chœur.*

Photo : A. Kern.

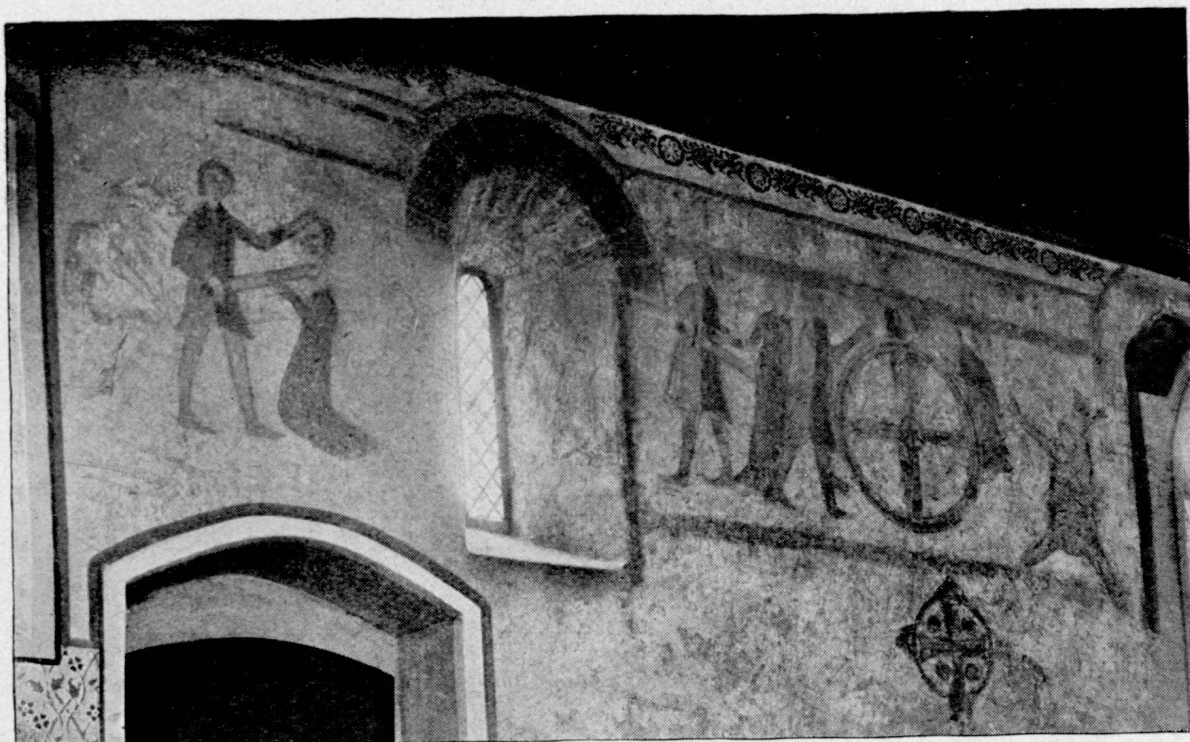


Fig. 3. — *Fresques, paroi sud (XV^{me} siècle).*
(appareil peint et croix de consécration, plus anciens).

Photo : A. Kern.

vice de la France, en faveur à la Cour de Louis XIII, ambassadeur auprès de Louis XIV, exerça son pouvoir de 1640 - 1646. L'armoirie de la famille Wagner est une roue de char d'or sur fond de gueule. Ce même Vincent acquit, en 1651, de Daniel Gatschet, son successeur à Lucens, le château de Montagny sur Lutry, et obtint, en 1655, de LL. EE. la seigneurie de Duillier. Son rôle dans le pays ne se limita pas aux fonctions de bailli ¹.

En rapprochant les dates, les roues reproduites en trois endroits si voisins, l'armoirie parlante des Wagner, je suis bien tenté d'établir la relation qui s'impose et d'attribuer au bailli Vincent Wagner la paternité des fenêtres de la nef de Curtilles qui sont sœurs, nées sur le tard et assez mal venues.

Avant de quitter la nef, nous accorderons un instant d'attention à la charpente assez hardie du toit à deux pans très inclinés dont tous les chevrons forment ferme. Par sa forme, ses dispositions constructives, elle appartient au XVI^{me} siècle. Elle paraît plus ancienne que celle du chœur. Le plafond actuel, rétabli lors de la restauration, semble bien en être le revêtement naturel. Les murs de la nef ne sont pas de taille à porter une voûte et nous savons qu'en plein XIII^{me} siècle bon nombre d'églises étaient couvertes de charpentes revêtues de lambris ².

La chaire en pierre, d'un type assez rare, ne manque pas d'élégance (fig. 2). Les chaires à prêcher ne sont fréquentes dans nos églises que depuis le XVI^{me} siècle, et surtout depuis la Réforme. Celle de Curtilles est sans doute parmi les plus

¹ *Almanach généalogique suisse*, II^{me} année 1907. — *Dictionnaire historique du canton de Vaud*.

Vincent Wagner fut, en outre, commandant en chef des troupes du pays de Vaud. Annobli en 1642 par Louis XIII, il meurt en 1658 sans descendants.

² C. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, t. II, p. 637.

anciennes. Malgré son apparence archaïque, elle se rattache par sa forme, ses moulures, au style gothique décadent ¹.

Je laisse pour le moment de côté les fresques qui ont été mises à jour sur les parois latérales de la nef. Elles méritent une étude spéciale.

(*A suivre.*)

Fréd. GILLIARD.

VILLARZEL L'ÉVÊQUE

des origines à 1798.

Essai d'histoire locale par ANDRÉ KOHLER.

(Avec plan)

Avant-propos.

L'historien, pas plus que le naturaliste, ne peut négliger l'étude des petits, même des infiniments petits : les monographies jouent leur rôle dans l'élaboration de l'histoire générale. Sous le titre *Un coin de terre genevoise* ², l'histoire du Mandement et chastellenie de Jussy l'Évêque, d'André Corbaz, est un modèle du genre.

Comparées à cet ouvrage, richement illustré et d'une lecture constamment attrayante, les pages qui suivent ne sont qu'une esquisse, une trop sèche esquisse à notre gré. Telles quelles, elles mettent cependant en évidence les causes qui ont influé sur l'évolution d'une localité à travers les âges et permettront peut-être, par des exemples concrets, de saisir mieux le jeu de certaines institutions. Heureux déjà si elles ne servaient qu'à sauver de l'oubli quelques documents, nous aimons à croire qu'elles constituent une contribution, si modeste soit-elle, à l'histoire du Pays de Vaud, puisque cette fraction du territoire épis-

¹ Viollet-le-Duc constate qu'en France aucune église n'a conservé, à sa connaissance, de chaires à prêcher antérieures au XV^{me} siècle.

² Genève, Atar, 1916.